

LE FESTIVAL DES VIDÉOS SOLIDAIRES : « NUL N'EST INEMPLOYABLE »



Chaire
d'économie
sociale
et
solidaire



En Partenariat avec :



LE FESTIVAL DES VIDÉOS SOLIDAIRES : « NUL N'EST INEMPLOYABLE »

Le festival des vidéos solidaires « Nul n'est inemployable » est organisé par la Chaire dans le cadre de la journée de l'ESS, en partenariat avec RAPSODE PRODUCTION, dans le cadre de **la Journée de l'ESS**, une rencontre annuelle visant à marquer la rentrée universitaire par un événement en lien avec l'économie sociale et solidaire.

La 4^{ème} éditions du festival des vidéos solidaires « Nul n'est inemployable » aura lieu **le vendredi 26 septembre 2014 de 13h à 18h** à Champs-sur-Marne, à l'auditorium du bâtiment Copernic de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

Cette journée s'articulera autour de trois événements :

- Le festival «Nul n'est inemployable», **avec 2 séances de projection des vidéos solidaires** sélectionnées suite à l'appel à film, et, en fin de journée, la remise des prix des meilleures Vidéos Solidaires 2014 (prix du jury et prix du public), par le Président de l'Université

- une rencontre avec les partenaires de la Chaire et les réalisateurs des films sur les stands.

- une table ronde autour du thème : L'ESS dans les politiques territoriales.

Un pot clôturera la journée de l'ESS 2014.

LA CHAIRE ESS – UPEMLV

La Chaire d'économie sociale et solidaire est un partenariat entre l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée et des organisations de l'économie sociale et solidaire en vue de faire reconnaître au sein du monde universitaire, à travers un programme de formations, de recherches et de sensibilisations, les spécificités de l'ESS comme une autre économie.

Les partenaires de la Chaire sont :

- Le Centre de ressources régional en économie sociale et solidaire d'Ile de France (l'Atelier),
- La Scop Alternatives économiques,
- L'Institut Régional Polytechnique de Saint Etienne,
- La Mutuelle CHORUM et son centre de ressources et d'action, CIDES – CHORUM Initiatives pour le Développement de l'Economie Sociale,
- La Casden BP,
- Le Conseil général de Seine et Marne,
- Coopaname.

Le responsable de la Chaire est Hervé Defalvard, Maître de conférences à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée.

La Chaire met particulièrement l'accent sur l'emploi et sur l'ancrage territorial de ses actions afin de favoriser un développement local au niveau de l'Ile de France qui soit durable et inclusif.

Les objectifs de la Chaire la conduisent assez naturellement à initier des liens avec les acteurs du dialogue social et de la responsabilité sociale des entreprises, dans le souci commun d'une économie au service de l'Homme.



Retrouvez nous sur :

www.univ-mlv.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/

L'APPEL À FILM

✓ **Objectif**

Le festival des vidéos solidaires « Nul n'est inemployable » souhaite valoriser par l'image les réalités et innovations sociales en faveur de l'insertion sous toutes ses formes : par l'activité économique, par la culture, par l'art ou le sport ; qu'elles s'adressent aux jeunes non diplômés, aux personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi, aux personnes isolées...

Les films peuvent être envoyés par tout citoyen, sans restrictions d'âge ni de catégorie sociale et professionnelle.

Car les Vidéos Solidaires sont aussi des outils de sensibilisation à la solidarité et au mieux vivre ensemble.

✓ **Concours**

Pour être recevables, les films doivent satisfaire l'ensemble des critères suivants:

- **Champ:** l'Insertion sous toutes ses formes (culture, art, sport, activité économique)
- **Format:** court-métrage documentaire ou fiction (durée entre 3 et 15 min)
- Films non institutionnels, autoproduits, ou produits hors des productions et financements officiels
- fiche d'inscription dûment remplie (à télécharger : www.univ-mlv.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/), **accompagné du DVD et parvenue à la Chaire avant le 13 juin 2014.**

Un jury composé de représentants de la Chaire et de Rapsode Production, d'acteurs institutionnels et de partenaires procédera à la sélection des films programmes au Festival.

✓ **Récompenses et Valorisations**

Dans le cadre du festival, à l'issue des projections, deux prix de 500 € chacun seront décernés:

- un prix du Jury
- un prix du Public

Le Jury sera composé des réalisateurs des films primés en 2013, de professionnels de l'image, d'acteurs de l'ESS, de représentants d'institutions et d'entreprise de l'ESS franciliennes, d'habitants, d'étudiants. Chacun des films primés recevra **un prix de 500 €** offerts par la CASDEN BP, et sera promu et valorisé par la diffusion au sein des réseaux et des événements de l'ESS

✓ Règlement

Le festival «Nul n'est inemployable est un festival à but non-commercial, **l'entrée et la participation sont libres et gratuites.**

Seuls les films répondant à l'ensemble de critères de l'Appel à film, et parvenus à la Chaire **avant le 6 juin 2014,** feront l'objet de la pré-sélection en vue de leur participation au festival.

Les courts-métrages primés pourront être consultés sur le site de la Chaire (www.univ-mlv.fr/chaire-economie-sociale-solidaire/).

Les films programmés pourront faire l'objet de diffusions au sein des réseaux de la Chaire et de ses partenaires, et dans le cadre de manifestations de l'ESS. Ils pourront être proposés dans d'autres festivals ou manifestations à but non commercial organisés ou co-organisés par la Chaire de l'ESS, après accord des ayants-droits.

ENVOI DES FILMS

Les films devront être envoyés sur support « DVD » avant **le vendredi 6 juin 2014,** cachet de la poste faisant foi, par courrier postal à :

Hervé Defalvard
Bâtiment Erasme, Val d'Europe
Université Paris-Est Marne-la-Vallée
6 cours du Danube, 77 700 Serris

Pour toutes questions et renseignements :

damien.lerebourg@univ-mlv.fr



06 35 11 68 01

